



2
Jours

Initiation des Délégués du personnel

dans RESSOURCES HUMAINES - REPRESENTANTS DU PERSONNEL / Réf : JUR-ELUS-3

Objectifs de la formation

- Maîtriser le rôle et les pouvoirs du Délégué du Personnel
- Organiser et animer des réunions des Délégués du Personnel

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de

Jour 1 - Matin

1. Identifier les rôles et missions d'un Délégué du Personnel

- Les domaines d'intervention réservés aux DP
- Distinguer les réclamations des revendications
- Quels sont les pouvoirs des DP : information, consultation, négociation
- La défense des libertés individuelles : le droit d'alerte
- Le rôle auprès de l'inspection du travail

Jour 1 - Après-midi

2. Connaître les particularités de l'exercice du mandat

- Les heures de délégation
- La rémunération
- La liberté de déplacement des élus
- L'accès aux informations
- Le registre des Délégués
- Durée et cumul du mandat
- Les règles de remplacement du titulaire



Jour 2 - Matin

3. Préparer et assister aux réunions avec la direction

- Les délais et la forme
- La préparation des réunions
- Les participants : titulaires, suppléants, représentant syndical, représentants de la direction...
- L'animation de la réunion, l'obligation de l'employeur de motiver les réponses
- Les réponses apportées aux DP engagent-elles la direction ?
- La communication avec les salariés
- Les limites du mandat

Jour 2 - Après-midi

4. Définir la protection des Délégués du Personnel

- La protection des DP contre le licenciement
- Le délit d'entrave

5. Exercice de mise en situation

Pré-requis

Aucune connaissance préalable est requise pour suivre cette formation

Public cible

Membre de la délégation du personnel

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- Alternance de méthodes expositives (théorie accompagnée de supports informatiques, numériques, vidéos), interrogatives (questions-réponses) et actives (mises en situation, jeux de rôles, simulations)

Modalités d'évaluation

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

